

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 17/11/2022
Reçu en préfecture le 17/11/2022
Publié le 25/11/2022 
ID : 974-249740101-20221117-2022_110_BC_10-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 novembre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE SEPT NOVEMBRE à 14 h 30,
Nombre de membres en exercice : **16** le Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO, à Le Port dans la
Salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**
Nombre de présents : **13**
Nombre de représentés : **2**
Nombre d'absents : **1** **Secrétaire de séance** : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2022_110_BC_10
Démarche Ecologie Industrielle
Territorialisée- Demande de
subvention de l'association
SYNERGIE PEI pour l'année 2022

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 15

ÉTAIT ABSENT(E) :

Mme Mélissa COUSIN

NOTA :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
31 octobre 2022

M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - M. Philippe LUCAS procuration à M. Bruno DOMEN

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
14/11/2022

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 NOVEMBRE 2022

AFFAIRE N°2022_110_BC_10 : DÉMARCHE ECOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALISÉE- DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION SYNERGIE PEI POUR L'ANNÉE 2022

Le Président de séance expose :

Contexte :

Dans le cadre du développement d'une économie circulaire sur notre territoire, le TCO entend poursuivre son soutien à un axe opérationnel avec la démarche d'Écologie Industrielle Territorialisée (EIT) qui consiste à mettre les entreprises en synergie autour d'une meilleure utilisation de leurs ressources, de leurs déchets et d'une mutualisation de leurs besoins.

Suite à l'étude réalisée en 2015-2016, le TCO a lancé un travail collaboratif afin d'inciter les acteurs locaux, dont les entreprises présentes dans les Zones d'Activités Économiques du TCO, à s'engager dans des synergies vertueuses permettant de valoriser des matières parfois considérées comme des déchets et de faire des économies d'échelle en mutualisant ressources et besoins. Depuis 2019, ce travail collaboratif s'est réalisé en partenariat avec l'association Synergie Pei et a permis de construire une véritable dynamique territoriale. Le bilan complet pour 2021 est joint en annexe.

BILAN 2021 :

Communication / Sensibilisation

Partenaire du Forum Transition Ecologique avec le Cluster Green (27, 28 et 29/09/21)

Ateliers de maillage et Fête des Voisins

Zone d'activités de 3 bassins : 25 participants (07/10/21)

Participation à la 7ème rencontre de la plateforme Transition Ecologique du TCO – 15 participants (17/11/21)

Participation au COPIL Hub ESS (Projet de Matériauthèque à la Halle) – 15 participants (24/11/21)

Intervenant au table ronde du Séminaire CERBTP – Gestion des déchets du BTP – 150 participants (24/11/21)

Atelier Synergie Pei à la CGPME – 10 participants (25/11/21)

Atelier de maillage Fondker – 8 participants (2/12/21)-Atelier de maillage en partenariat avec l'ADIR – 12 participants (07/12/21)

Animation de page LinkedIn Synergie Péi et veille sectorielle et publications régulières d'informations *(3) : En moyenne 3 publications / semaine suivi pour environ 2000 vues / mois. Développement d'une page facebook dédiée à la brocante aux matériaux au Port *(4) : 9000 abonnés

Accompagnement de projets :

33 audits ont été réalisés dont 23 dans l'ouest, 10 dans le nord et sud.

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu pour le dépôt du dossier PIOM.

- Projet sur le grand Port maritime : valorisation des organiques pour les navires et autres usagers. Etude sur les potentialités de valorisation des bio-déchets des armateurs et utilisateurs du Grand Port Maritime.

- Projet avec le Comité des Pêches et EDF pour la revalorisation en habitats artificiels des poteaux EDF et autres matériaux du BTP.

- Projet Kalumborg Pei : Proposition de Projet de valorisation « mutualisé » de biodéchets sur la zone d'activité de Bras Mont Vert à Trois Bassins.

- Valorisation de la biomasse Bois avec l'ADIR et Fibres -

Pour 2022, en cohérence avec les actions menées sur le TCO et dans la perspective du renouvellement de la

démarche d'Écologie Industrielle Territorialisée (EIT) avec l'EIT, l'objectif est de poursuivre l'accompagnement à la création d'activité et au développement de projets à travers leurs différentes étapes (de la conception à la validation du modèle économique, voire à la création de nouvelle activité en fonction des besoins des porteurs de projets). Au cours de cette année, il sera question également de poursuivre le développement de la compétitivité des structures tant existantes qu'à créer et leurs impacts positifs sur le territoire en termes d'emplois, d'écologie et de rentabilité.

Sur le territoire Ouest, les objectifs pour Synergie Péi en 2022 sont :

- **Sensibiliser les structures** des zones d'activités à l'économie circulaire et aux gains que cela peut engendrer ;
- **Les accompagner dans l'identification d'opportunités** liés aux matières résiduelles, à la mutualisation et aux synergies possibles ;
- **Les accompagner** dans la mise en œuvre opérationnelle des synergies identifiées précédemment.
- **Créer** des chaînes de valeurs.

Présentation du projet global :

« Synergie Péi », poursuit le développement de son activité sur trois axes :

1. Sensibilisation et recrutement des entreprises et acteurs du territoire dans la dynamique

Celui-ci se fait par le biais des actions déjà menées et qui seront poursuivies à savoir :

- l'organisation et/la participation aux animations collectives dédiées à l'économie circulaire (ateliers de maillage, world café thématique),
- la participation à des événements / rencontres du territoire en lien avec l'économie circulaire,
- la communication sur la démarche d'Écologie Industrielle Territorialisée (EIT) auprès des réseaux professionnels locaux (parution médias, linkedin, facebook, ...) et internationaux au travers des communautés tels que le site internet de référence www.economiecirculaire.org,
- la participation au Comité national Synapse en tant que représentant des DROM COM qui permet notamment de remonter les enjeux locaux au national et d'avoir une meilleure connaissance des enjeux nationaux et des outils disponibles,
- la participation aux réseaux d'Écologie Industrielle Territorialisée (EIT) régionaux, nationaux pour valoriser la démarche locale (1 à 2 déplacements en Métropole / Europe pour représenter la démarche Synergie pei lors notamment des Rencontres Francophones de l'EIT).

Mais aussi :

- la production de vidéo afin de faciliter la sensibilisation des entreprises en illustrant les actions : ateliers de maillage, participation aux conférences, témoignages d'entreprises.

2. Phase opérationnelle de diagnostic dans les entreprises / acteurs du territoire

Ces diagnostics permettent d'identifier et de quantifier les matières résiduelles et les flux disponibles dans les entreprises et de leur proposer des solutions en lien avec les besoins d'autres entreprises du territoire avec diverses options :

- création de rapprochement entre entreprises,
- mise en place d'une nouvelle synergie,
- intégration à une synergie existante,
- création de rapprochement avec les acteurs de l'ESS,
- amélioration de la gestion des matières résiduelles, ...

La réussite de cette dynamique dépend de la capacité à proposer des solutions concrètes, mutuellement profitables et rapidement opérationnelles. Le recrutement d'un chargé de mission pour la zone Ouest/Nord poursuit cet objectif.

La mission principale du chargé de mission sera de :

- Participer et réaliser des audits en entreprises,
- Assurer le suivi des contacts dans la base,
- Capitaliser les données dans l'outil de gestion dédié,
- Identifier et assurer la mise en place et le suivi des synergies simples de mutualisation et substitution (gestion des déchets, mobilité, services...) en s'appuyant notamment sur des acteurs locaux de l'ESS,
- Capitaliser et participer à la communication sur les résultats et les bonnes pratiques d'Écologie Industrielle Territorialisée (EIT) ,
- Assurer une veille technique et réglementaire sur les thématiques centrales de d'Écologie Industrielle Territorialisée (EIT)(traitement des déchets, lutte contre le gaspillage énergétique, outils de sensibilisation...),

3. Accompagnement des projets de filières ou projet de territoire

En matière d'accompagnement, l'expertise développée depuis de nombreuses années dans l'accompagnement à la mise en œuvre opérationnelle d'activités liées à l'économie circulaire, a permis à Synergie Pei d'avoir une vision transversale des enjeux et des opportunités.

Par ailleurs, son activité d'accompagnement à la création d'activité et au développement de projet basé sur l'expérimentation est un atout fort dans un secteur où l'on crée souvent un marché qui n'existe pas encore.

Enfin, l'idée est de pouvoir accompagner ces actions dans leurs différentes étapes, de la conception à la validation d'un modèle économique, voire à la création d'une nouvelle activité en fonction des besoins des porteurs.

SYNTHÈSE DES ACTIONS PRÉVUES ET OBJECTIFS EN 2022

- Prospection d'entreprises et sensibilisation à la démarche Synergie Péi avec un **objectif de 20 entreprises auditées sur le territoire Ouest**,
- Organisation d'événements collaboratifs de type atelier de maillage / atelier de sensibilisation. (**2 ateliers collaboratifs**),
- Veille stratégique et diffusion des informations via le site internet / Promotion de la démarche d'économie circulaire via Communiqué de Presse / Animation de la page LinkedIn,
- **Promotion de la démarche lors des événements locaux liés à l'économie circulaire**
 - Fête des voisins au travail (Octobre),
 - Semaine Européenne de Réduction des Déchets (Novembre),
 - Matinées de l'économie circulaire (ADIR),
 - Participation à au moins 2 colloques / conférences,
 - Diverses sollicitations des institutions à La Réunion (MEDEF, Région ...),
- **Accompagnement individuel de 2 à 5 projets** résultants de la démarche Synergie Péi.
- **Aide à l'émergence de 1 projet collaboratif de territoire**

Partenariat proposé :

Pour l'année 2022, l'association sollicite le TCO pour une aide financière de 30 000 € sur un budget prévisionnel de 100 130 € conformément au budget prévisionnel.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 06/10/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 20/09/2022.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- VALIDER la poursuite du partenariat avec Synergie Pei pour l'année 2022 ;**
- VALIDER l'octroi d'une subvention à l'association Synergie Pei pour un montant de 30 000 € pour l'année 2022**
- AUTORISER le Président à signer la convention partenariale et les documents y afférant.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président